



VIMY

J o u r n a l M u n i c i p a l

N°9 - OCTOBRE 2023



« Vidéo-mapping sur la façade de la mairie, le 7 octobre 2023 »



05 Le pédibus



11 Voyage en solitaire
d'un aidant



09 Théâtre
" Stanis le Polak "



Éditorial

Chères Vimynoises, chers Vimynois,

Pendant ces vacances d'été ensoleillées, les activités pour les jeunes n'ont pas ralenti.

L'accueil de loisirs a animé plus de 330 enfants durant les mois de juillet et août. Le centre d'animation jeunesse a proposé une diversité d'activités à une vingtaine de jeunes Vimynois, des jeux, du sport, des sorties découvertes... et des après-midis d'échanges avec nos aînés.

Dès la rentrée, nous avons vécu des moments trépidants.

Le 2 septembre s'est tenue la rencontre annuelle du forum des associations et du bénévolat, rendez-vous incontournable pour fédérer nos associations et vous faire connaître leurs activités.

Le pédibus a redémarré sur la ligne « Canada » permettant à une petite dizaine d'enfants de se rendre quotidiennement à l'école à pied.

Le repas des aînés, que nous partageons avec vous chaque année, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et festive. Le lendemain débutait la semaine bleue.

Un spectacle coloré sur la façade de la mairie : le Vidéo Mapping évoquant l'histoire de Vimy par des images chargées de symbolisme. Autant d'activités et de rencontres, pour créer une dynamique communale que nous souhaitons pérenne et pour vous permettre de découvrir ou d'accéder à une diversité de loisirs au plus proche de chez vous.

Nous sommes également ravis d'avoir pu encourager le parcours de Philippe Robillard, 813 km à vélo de Vimy à Nuremberg en Allemagne. Une manière de nous interpeller sur la maladie d'Alzheimer et surtout de nous faire connaître la situation des aidants. Ces « soignants » de leurs proches qui ne connaissent souvent aucun répit pendant de nombreuses années et frôlent bien souvent l'épuisement moral et psychologique. Philippe Robillard nous a rappelé les épreuves que vivent ces aimants silencieux, qu'ils soient époux, épouses ou enfants.

De notre côté, nous nous sommes réunis pour un séminaire mi-mandat. Une journée riche de nos échanges entre élus et en compagnie de nos soutiens afin de prendre du recul sur nos actions et nos méthodes. Nous attachons une attention particulière à nous améliorer en continu sur l'organisation de nos actions, de nos agents et de notre équipe. Il s'agit pour nous de gagner en efficacité bien sûr mais aussi en pertinence dans le choix de nos projets et de la manière dont nous les engageons.

Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches.

Nous nous efforçons chaque jour, avec nos partenaires et avec vous, de créer les conditions d'un bien vivre à Vimy.

Votre maire

Christian Sprimont

SOMMAIRE

- 2 - Éditorial
- 3 - Infos communales
- 4 - Sécurité
- 5 - Se déplacer autrement et en sécurité
- 6 - 7 - Enfance et jeunesse
- 8 - 9 - Vimy bouge
- 10 - Vie associative
- 11 - Entr'aide
- 12 - 13 - Environnement et travaux
- 14 - Expressions libres
- 15 - Agenda - État-civil
- 16 - Fête de la Sainte-Barbe

INFOS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie
8 h 30 - 12 h / 14 h - 17 h 30

Ville de VIMY

Adresse : Rue Rouget de Lisle 62580
VIMY Téléphone accueil : 03.21.07.72.90

Directeur de publication
Christian SPRIMONT

Chargée de publication
Marie DECIMA

Création graphique
Stéphanie LEONARD et Régine DEHAY

Téléphone : 03.21.07.72.91
E-mail : communication@ville-de-vimy.fr
Site Web : <https://www.ville-de-vimy.fr/>
Facebook : @villedevimy

Nous sommes heureux de vous remettre le bulletin municipal. Nous remercions l'ensemble des contributeurs, agents et élus ainsi que le comité de relecture.

🌀 INFOS COMMUNALES 🌀

INAUGURATION

Un terrain du stade de la Mine porte désormais le nom de Jean-Pierre Lassia, dirigeant pendant plus de 20 ans de l'US Vimy, à qui un hommage a été rendu le 16 septembre dernier, en présence de son épouse et de ses enfants, en souvenir de son investissement, de son enthousiasme mais aussi pour sa participation au développement et au rayonnement du club de football.

Les anciens joueurs et dirigeants qui l'ont côtoyé durant de nombreuses années et l'équipe des vétérans du club de l'US Vimy se sont retrouvés pour un match amical de gala.



COLLECTE

En partenariat avec la Ligue contre le cancer, la ville de Vimy a mis à la disposition de la population des contenants à la mairie.



Un pour la collecte de cartouches d'imprimante à jet d'encre et un pour des radiographies.

Les radiographies contiennent du bromure d'argent et il est interdit de les jeter dans les poubelles ménagères. Une fois le container plein, une entreprise spécialisée dans le recyclage viendra les récupérer pour les traiter et une indemnité sera versée au comité.

En les déposant dans les contenants, vous faites un double geste : un geste écologiste et un geste humanitaire.

PARTICIPATION CITOYENNE

Le lundi 2 octobre 2023, se sont réunis les citoyens référents de Vimy avec Christian Sprimont, maire, de Vimy et deux représentants de la gendarmerie. Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention.

Si vous êtes intéressé(e)s, contacter Bernard Vandycke, conseiller délégué à la sécurité et la tranquillité publique de la commune de Vimy par e-mail : referentscitoyen.vimy62@gmail.com Ou par téléphone au : 06 33 77 03 95



LES BÉNÉVOLES

Difficile de reconnaître les personnes sur cette photo mais vous avez pu les croiser dans la commune, alors qu'elles déposaient dans les boîtes aux lettres les avis de décès.

Ce sont des bénévoles, au nombre de 45 environ, qui se sont proposés pour suivre la démarche de Daniel Ansart qui souhaitait perpétuer une tradition vimynoise.

Ces bénévoles rendent service aux familles qui en font la demande en contrepartie d'un don au centre communal d'action sociale (CCAS).

Beaucoup de communes, pas forcément proches de Vimy, envient cette belle action.

Pour la petite histoire, dans les années 50-60, ce service était rendu à Vimy par des dames appelées « les prieuses au deuil » qui passaient dans chaque maison pour annoncer, de vive voix, un décès.



∞ SÉCURITÉ ∞

Les trottinettes électriques sont désormais interdites aux enfants de moins de 14 ans



Un décret publié au Journal officiel le 1er septembre 2023 a fixé à **14 ans l'âge minimum pour conduire une trottinette électrique**. Il était jusque-là de 12 ans. Cette mesure fait partie de l'objectif « protéger, dissuader et éviter les comportements dangereux ».

14 ans est l'âge à partir duquel il est possible de conduire un cyclomoteur ou une voiturette.

Des amendes plus chères

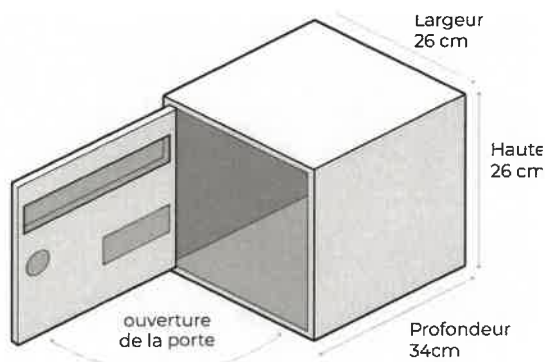
Le décret a également durci les sanctions prévues pour ceux qui transportent un passager sur leur trottinette électrique (ces véhicules étant à usage exclusivement individuel) ainsi que pour la conduite sur des voies interdites (voies rapides urbaines...). **Les amendes pour ces comportements passent de 35 à 135 euros**. La circulation sur les trottoirs, sauf lorsque le maire l'a autorisée, était déjà punie d'une amende de 135 euros.

À l'intérieur d'une agglomération, les conducteurs de trottinettes doivent circuler sur les pistes et bandes cyclables. Lorsqu'il n'y en a pas, ils peuvent se déplacer sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h.

LES BOÎTES AUX LETTRES

Si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée qui affiche à minima le numéro de l'habitation. Elle doit être facilement accessible par votre facteur ou factrice et la précision du nom des occupants est vivement recommandée. Pour plus de détails, consulter la norme Afnor NF D 27-405

ATTENTION : la boîte aux lettres ne doit pas dépasser sur le domaine public de façon à ne pas être accrochée par un piéton ou un véhicule.



INFOS "HARCÈLEMENT"

PARENTS, PARTAGEZ CETTE INFORMATION AVEC VOS ENFANTS

« Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, parlez-en »

Le Département a offert ces stickers à l'ensemble des élèves de 6ème des collèges publics et privés du département en même temps que les traditionnelles calculatrices.



SE DÉPLACER AUTREMENT ET EN SÉCURITÉ

LE PÉDIBUS



Le lundi 4 septembre, jour de rentrée scolaire, le pédibus a repris du service. La ligne « du Canada » fonctionne à merveille.

Chaque matin, entre 5 et 10 enfants encadrés par deux ou trois conducteurs rejoignent à pied les écoles.

Comme pour une vraie ligne de bus, quatre arrêts sont matérialisés : maison rose, les Croix, Gambetta et le vivier. Les enfants attendent à un de ces arrêts le « pédibus » et sont conduits aux écoles Kergomard, Jean Macé, La Fontaine ou Sainte-Thérèse. Dès leur entrée dans la cour de leur établissement, les parents sont avertis de leur arrivée par sms.

Quatre nouvelles lignes pourraient voir le jour : ligne des coquelicots, ligne de l'Égalité, ligne de la gare et ligne des peupliers.

Pour chacune, il faut trouver de nombreux CONDUCTEURS bénévoles :

Peut-être VOUS !

- Vous aimez marcher ?
- Vous êtes disponible un ou plusieurs matins par semaine (début de ligne 8h15 environ, arrivée à l'école 8h35) ?

- Vous aimez discuter (les enfants sont bavards !)

Alors vous avez toutes les qualités requises pour faire partie de l'aventure du pédibus.



Pour en savoir plus :

<https://www.mobilecool.fr>

mairie : 03.21.07.72.90

LA COLÈRE DES JEUNES ÉLUS DU CME

Au mois de mai, le CME (le conseil municipal des enfants) a travaillé sur les problèmes de sécurité routière que les piétons rencontrent pour se rendre à l'école.

« Parfois, on doit marcher sur la route car les voitures prennent tout le trottoir ! »

« Une nounou, avec la poussette, ne peut jamais passer sur le trottoir »

« Qu'est-ce qu'on peut faire ? »

Ils ont décidé de fabriquer de « fausses contraventions » à apposer sur les pare-brise. L'autorisation de la gendarmerie leur étant accordée, ils ont créé ces petites cartes afin de rappeler avec humour aux contrevenants que tous les piétons doivent pouvoir utiliser les trottoirs.



Tract réalisé par le conseil municipal
des enfants pour sensibiliser
les automobilistes au respect du stationnement.

Opération soutenue par le maire de Vimy et le conseil
municipal, pour sécuriser le passage des piétons sur le
trottoir.

Le maire,
Christian Sprimont

Garez vos chaussures
pas votre voiture.



L'ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET - AOÛT

Un bel été pour l'accueil de loisirs fréquenté par plus de 330 enfants au cours des mois de juillet et août. Les équipes d'animation ont proposé un thème global « les chtites grandes vacances » et des thématiques par semaine comme les jeux anciens, les mineurs, la ducasse, les carnivals, la Côte d'Opale et le monde marin...

Les équipes de direction et d'animation ont mis en place des activités ludiques et variées en rapport avec les thèmes tels que des activités manuelles, des grands jeux, des journées exceptionnelles...

Les enfants ont pu participer à des sorties :

- « Le laby'parc », le centre historique minier de Lewarde, la « Ferme Galamé », le parc de « Samara », la visite du stade Bollaert, le centre de découverte de la pêche en mer « Maréis » à Étaples,
- des parcs d'attractions : « La Mer de sable », « Le Fleury » et « Bagatelle ».

Ils ont également pu découvrir ou redécouvrir les parcs à proximité de notre commune comme : « La glissoire », « Le Parc des îles », « Les Boclets », « Les Cytises ».

Une soirée festive fin juillet et une autre fin août ont permis d'applaudir les prestations des enfants et de remercier leurs animateurs (trices) pour ces temps de vacances ainsi que les services de la commune.



CAJ ÉTÉ 2023

Cet été, une vingtaine de jeunes (de 9 à 17 ans) a investi le « Centre animation jeunesse » pour participer à diverses activités telles que le « bubble foot », l'escalade, des grands jeux et des activités culinaires pour des goûters 100 % maison, etc.

Des sorties ont également été organisées à la mer et au parc « Astérix ».

Pour clôturer l'été en beauté, les ados ont partagé avec nos aînés de beaux moments de complicité durant plusieurs après-midi.



« Les INSATIABLES »



Merci à l'association « Les Insatiables » pour le projet : « les chefs s'invitent à l'école ».

Au cours du mois de juin, la commune, en partenariat avec le programme VIF (vivons en forme), a permis à une classe de CM2 de l'école Jean Macé de participer à 5 ateliers animés par le chef cuisinier Ulin.

L'objectif était de sensibiliser les enfants à l'alimentation de demain végétale et de saison.

Les élèves ont appris à cuisiner de multiples recettes ludiques qu'ils auront envie de réaliser à la maison.

🌀 ENFANCE - JEUNESSE 🌀

POTAGER DU JARDIN D'ENFANTS

La vie au jardin d'enfants est rythmée par la nature : les activités proposées, les repas ainsi que les sorties suivent le mouvement des saisons.

Chaque année au printemps, les enfants sèment des graines dans des pots et après la germination, les pousses sont replantées dans le potager par les jeunes jardiniers.

Cette année, la mise en place de la permaculture a permis de récolter des concombres, des tomates, des citrouilles et différentes courges.

Tous ces légumes sont cuisinés sur place par Virginie qui propose ainsi aux enfants des repas sains variés avec des légumes de saison.



ACTIVITÉS SPORTIVES AUX ÉCOLES



Les activités sportives scolaires ont repris depuis la rentrée de septembre 2023.

Toutes les classes du CP au CM2 du groupe scolaire La Fontaine/Jean Macé participent, encadrées par un éducateur de la commune, à différentes pratiques sportives leur permettant de découvrir les sports du programme de l'Education Nationale.

Pour exemple, le « savoir rouler » avec comme finalité une sortie vélo organisée dans les rues de Vimy pour 3 classes de CM, le « savoir nager » qui a permis à toutes les classes d'aller à la piscine de Liévin de janvier à juin 2023 ou bien encore la découverte de l'acrosport, objet d'un reportage diffusé sous un stand lors de la soirée « vidéo mapping » du 7 octobre.

DÉFI DE RENTRÉE DANS LES ÉCOLES

Un défi a été proposé aux écoles primaires :

Toutes les classes devaient réaliser ensemble, en un jour, un puzzle géant. Chaque élève devait dessiner ou écrire (selon son âge) ce qu'il aimait, ce qu'il aimerait faire ou ce qu'il voudrait apprendre durant l'année scolaire qui débute.

Tous les dessins ont été rassemblés pour former des montgolfières.

Et c'est ainsi, que le lundi 4 septembre, jour de la rentrée, le maire de Vimy et le maire de Farbus ont pu dévoiler à 16h les fresques décorant le mur du préau de l'école Jean Macé. Ils ont constaté que le défi était réussi et ont félicité les enfants et les enseignants.

Le lendemain, en l'absence du maire, l'adjointe Sylvie Lancry a complimenté les élèves et les enseignants de l'école Sainte-Thérèse qui avaient également relevé le défi.

Bravo et merci aux élèves, à tous les enseignants et bénévoles qui ont participé à la réussite de ce projet. Bonne année scolaire à tous !



VIDÉO MAPPING

Fin 2022, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin a souhaité poursuivre le partenariat initié avec l'association " Les Rencontres Audiovisuelles " pour accueillir un festival "Vidéo Mapping". A cet effet, un appel à candidature sur dossier a été lancé afin d'ouvrir la possibilité à deux communes de l'agglomération d'être accompagnées tant sur le plan financier qu'en matière d'ingénierie culturelle et événementielle.

Le jury a retenu notre candidature et celle de la ville de Liévin.

Le 7 octobre dernier, les Vimynois et les visiteurs ont donc pu admirer notre hôtel de ville sublimé par un spectacle mêlant histoire, patrimoine, résilience et espoir.

En amont de cette soirée, des ateliers de jeux en bois, Kapla et briques de construction ont rassemblé petits et grands qui pouvaient également s'offrir des moments de convivialité autour des food trucks et de la buvette de l'association "Jeunes en action".

Un grand merci à la CALL pour son soutien, à tous les partenaires pour leur présence, aux agents communaux et aux élus pour leur implication et à tous les spectateurs présents.



DÉAMBULATION URBAINE



Dans le cadre des journées du patrimoine, la première déambulation urbaine organisée par la commune dans le but de promouvoir les différentes infrastructures et bâtiments communaux s'est déroulée le samedi 16 septembre.

Au gré d'une visite libre ou accompagnée par deux agents communaux et un élu, les habitants de Vimy et des communes environnantes ont pu découvrir les lieux et les sites qui font la richesse de notre commune (église, mairie, écoles...).

La déambulation a débuté et s'est terminée à l'espace Venturella autour d'un buffet préparé avec des produits frais par Virginie et Ophélie, agents de restauration du jardin d'enfants et de la crèche.

Des QR codes apposés sur les bâtiments visités permettaient d'obtenir des informations sur chacun d'entre eux. Ces QR codes restent actifs et les contenus seront enrichis au cours du temps.

Les commerces de la collectivité ont été associés au projet et ont participé à sa réussite en offrant échantillons, goodies et/ou la démonstration de leur savoir-faire.



🌀 VIMY BOUGE 🌀 LE REPAS DES AÎNÉS

C'est un moment très attendu par les aînés - Le repas annuel.

Cette année, pour sa 63ème édition, le repas a réuni, le dimanche 1er octobre, 280 personnes.

Dans son mot d'accueil, le maire a remercié l'assistance de sa présence et a fait part de sa joie de voir une salle bien remplie. Après avoir informé l'assemblée des futurs aménagements dans la commune, il a exprimé son soutien et félicité Philippe Robillard pour le défi qu'il a réalisé dans le cadre de la semaine

« France Alzheimer » en se rendant à vélo en solitaire de Vimy à Nuremberg (Allemagne), en passant par Marktbreit, la ville de naissance d'Aloïs Alzheimer.

Lors de cette journée, le maire a également mis à l'honneur, par la remise d'un petit présent, la doyenne de l'assemblée Philomène Sanson, le doyen Marcel Cointre, la benjamine Josette Miklic et le benjamin Philippe Humez.

La journée, animée avec brio par l'artiste Lili White, musicienne et chanteuse, s'est poursuivie dans la convivialité et la bonne humeur autour d'un délicieux repas préparé et servi par la maison « Maestro Gourmet ». Un « photomaton » a permis à tous de repartir avec une photo souvenir de cette grande et belle journée.



APRÈS CINQ ANS DE SUCCÈS DANS TOUTE LA FRANCE STANIS LE POLAK QUITTE LA SCÈNE À VIMY



Tout a commencé le 11 novembre 2018 à Grenay, jour du centenaire de la renaissance de la Pologne, l'aventure s'achèvera le 3 décembre 2023, pour la Sainte-Barbe, à Vimy. Stanis le Polak est une oeuvre théâtrale imaginée par Henri Dudzinski et mise en scène par Bertrand Cocq.

Stanis est le personnage d'une fiction née de l'histoire réelle des deux grands-pères d'Henri Dudzinski arrivés dans les mines de charbon du Pas-de-Calais dans les années 1920. Stanis le Polak traverse tout le XXe siècle en Pologne, en Allemagne et en France après avoir raconté l'histoire millénaire de la Pologne. Les premiers jours en France, l'embauche à la mine, les premiers contacts avec les Français, le travail au fond, les traditions polonaises, la musique, les guerres, le sport, les mariages polonais, les joies et les malheurs.

Vous mangerez même du gâteau polonais pendant le spectacle au cours duquel la chanteuse Marie-Laurence Delille donne la réplique à Henri Dudzinski.

Le 3 décembre, pour la dernière, quinze artistes monteront sur scène pour intervenir en direct en musique, en chantant, en discutant avec Stanis. Des surprises exceptionnelles pour une journée unique à tout point de vue.

Stanis le Polak est une extraordinaire fresque théâtrale de la troupe PolKabaret, née dans les mines du Pas-de-Calais et qui va tirer sa révérence à Vimy au terme d'un parcours aux six coins de l'hexagone français.

↻ VIE ASSOCIATIVE ↻

LE FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

La 19ème édition du forum des associations et du bénévolat s'est déroulée samedi 2 septembre 2023 à la salle Fernand Tirtaine de Vimy.

Ce forum est devenu un événement incontournable et mobilise chaque année un peu plus de 50 associations. Il permet de fédérer le tissu associatif de la ville de Vimy et valorise l'engagement des bénévoles.

Ce forum propose aux Vimynois, Vimynaises et aux personnes de l'extérieur de venir découvrir la multitude d'activités proposées dans les domaines culturel, sportif, artistique, ludique, de découverte de la nature.....

Organisé par la municipalité, le forum permet aux visiteurs d'assister à de nombreuses démonstrations et facilite le choix d'adhérer à une ou plusieurs associations.

Le "Somme Battlefield Pipe Band" a clôturé le 19ème forum des associations et du bénévolat.

Merci à tous les bénévoles pour leur présence et le dynamisme de leur section.

Le 7 septembre 2024, ce sera la 20ème !!!



RETOUR SUR LA SAISON 2022/2023 DE L'AL VIMY HOCKEY

La section Hockey de l'Amicale Laïque de VIMY a brillé par ses résultats durant la saison 2022/2023.

A deux reprises en salle et sur gazon, l'équipe des garçons U12 et l'équipe des filles U12 ont terminé en tête du championnat « Pas-de-Calais / Somme » dans leur catégorie et ont pu aller s'affronter aux plus belles équipes nationales.

Fièrement, nos jeunes Vimynois et Vimynaises ont défendu les couleurs de leur club, les 11 et 12 mars lors du championnat national des clubs en salle à Yvetot et les 10 et 11 juin lors du championnat national des clubs sur gazon à Caen. Les filles et les garçons sont revenus avec des places de milieu de tableau et surtout avec des souvenirs plein la tête.

équipe U12 féminine qui est la seule du Pas-de-Calais.

Le club accueille les enfants, garçons et filles, dès l'âge de 4 ans en catégorie U6 pour une découverte du sport collectif avec les copains.

Rémi, entraîneur sportif du club, est mis à disposition par la ligue de hockey des Hauts-de-France. Il est secondé par Mathis et Jean Achille (anciens joueurs du club évoluant au RC Arras, devenus coachs et entraîneurs des équipes U10 et U12 garçons). Nos jeunes ont passé un diplôme fédéral (DF1) qui leur a permis de se professionnaliser.

Le club propose un encadrement de qualité à l'ensemble des catégories d'âge. Les catégories U8 et U10 grandissent et s'entraînent avec l'ambition de faire aussi bien que les copains des années précédentes en termes de résultats sportifs et de partage sur les terrains.



Depuis 3 ans, la section Hockey de l'Amicale Laïque développe le hockey au féminin au sein du club et elle présente aujourd'hui sur les différents championnats une

Si tu souhaites découvrir le hockey en salle et sur gazon, viens nous rejoindre. Tu pourras évoluer et pratiquer avec les copains dans une bonne ambiance un des plus vieux sports olympiques.

↻ ENTR'AIDE ↻

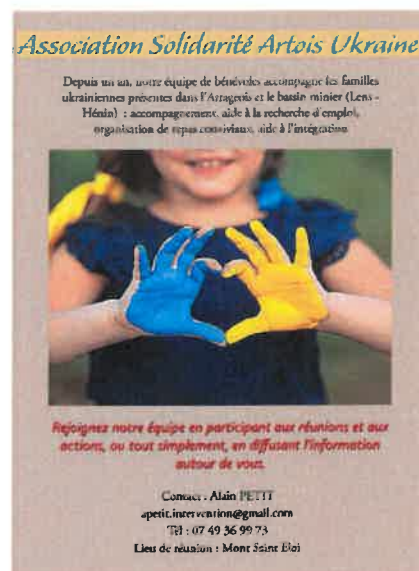
ENTRAIDE UKRAINE

Le beau temps était au rendez-vous pour la sortie au parc d'Olhain le mercredi 23 août.

Grâce à la collaboration du Département du Pas-de-Calais, du parc départemental d'Olhain, de la ville de Vimy qui a mis à disposition son bus, des associations « Audasse », « le Coin familial » et « Solidarité Artois Ukraine », 13 familles ukrainiennes (33 personnes dont 17 enfants) ont passé une superbe journée ensoleillée et ludique au parc d'Olhain.

La direction du parc avait généreusement offert 75 tickets permettant de pratiquer trois activités : la luge d'été, le minigolf et le parcours de filets suspendus.

Les familles qui ont été accueillies et accompagnées par des membres de l'association "Entraide à l'Ukraine" ont vraiment apprécié ces moments de détente et d'échanges.



VOYAGE EN SOLITAIRE D'UN AIDANT



Bravo Philippe !

813 km, seul de Vimy à Nuremberg en Allemagne sur son vélo, Philippe Robillard veut attirer l'attention sur la maladie d'Alzheimer dont est atteinte son épouse depuis quelques années.

Il a souhaité, par ce périple, s'épuiser physiquement afin de s'échapper moralement de sa condition d'aidant familial.

Un départ très émouvant depuis l'EHPAD Jacques Cartier, le vendredi 15 septembre, où des Vimynois étaient venus l'encourager.

Philippe Robillard a rencontré des conditions parfois difficiles : vent, pluie, orage, nuits perturbées sous la tente en raison du mauvais temps, vélo endommagé, mais sa volonté d'aller jusqu'au bout lui a permis de surmonter ces obstacles et d'atteindre son objectif.

Nous ne pouvons qu'être admiratifs devant la cause qu'il a servie et ce dépassement de soi.

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Vimy s'investit toujours pour le bien-être des Vimynois et vous rappelle qu'un fichier des personnes vulnérables y est ouvert.

Une personne est considérée vulnérable lorsqu'elle est âgée de 60 ans ou plus, isolée et/ou fragile ou lorsqu'elle est en situation de handicap.

Pour s'inscrire à ce fichier, la personne elle-même ou son représentant légal, une personne de son entourage ou un professionnel médico-social doit appeler le CCAS au 03.21.07.60.61. Ce dispositif est actif toute l'année et permet de communiquer sur les actions du CCAS, de garder du lien, de donner des conseils sanitaires lors des périodes difficiles (grand froid, canicule, crise sanitaire....) et de diffuser les alertes de la ville.

DU NOUVEAU AU CITY PARC !

Dans le journal municipal de juillet dernier, vous aviez pu lire que des jeunes avaient pour objectif d'apporter des nouveautés sur le site.

Eh bien, c'est chose faite ! Guidés par leur animateur, des jeunes du CAJ ont fabriqué avec des palettes en bois deux bancs qui ont été placés face au terrain de basket.

Bravo pour cette initiative !



LE MUR D'ESCALADE

Le mur d'escalade de l'espace Mandela fait peau neuve. En effet la municipalité a doté le mur de prises supplémentaires pour accueillir en toute sécurité un plus grand nombre d'enfants des centres de loisirs ou une classe complète des écoles, ce qui n'était pas possible auparavant.

Alors « A vos marques, prêts, grimpez ! »



TRAVAUX DE PEINTURE

5 jeunes de 15 à 18 ans ont participé à des travaux de peinture sur les voiries au cours des mois de juillet et août.



EMBELLISSEMENT DE LA CLASSE

L' école maternelle Kergomard a eu la joie d'ouvrir une classe qui a été rénovée pendant les vacances d'été.



Avancement des travaux concernant la sécurisation de l'approvisionnement en eau de Vimy

Pour faire suite à la réunion publique du 12 juin 2023, aux explications fournies dans le journal communal N° 8 de juillet 2023, ainsi qu'aux informations émises sur citykomi et le Facebook de la ville, nous vous présentons les travaux réalisés au 6 octobre 2023 :

- Chemin d'Avion : réalisation de 800 m de canalisation sur 1500 m à poser
- Rue Jules Ferry : réalisation de 100 m de canalisation sur 250 m à poser, branchements à venir
- Rue Pasteur : réalisation de 330 m de canalisation, branchements en cours de réalisation, réfection à venir
- Rue de la Gare : réalisation de 350 m de canalisation, branchements et travaux de réfection faits
- Rue Rouget de Lisle : À venir fin 2023
- Rue Faidherbe : À venir fin 2023
- Rue Gambetta : À venir fin 2023

Le chantier comporte également la création d'une station de reprise. Les terrassements préparatoires ont déjà été réalisés pour cet ouvrage et la partie génie civil en cours est terminée à 80%.

Ces travaux engendrent des désagréments que nous n'ignorons pas et nous vous demandons d'être indulgents, de les gérer au mieux (circulation, poubelles etc..).

Cette prestation d'intérêt général est supportée financièrement à 100% par la CALL, elle est pour les Vimynois



NETTOYAGE DU CIMETIÈRE

L'herbe pousse vite. L'entretien des allées du cimetière nécessiterait a minima un entretien hebdomadaire d'autant que la commune interdit l'usage de produits phytopharmaceutiques (pesticides) conformément à la loi Labbé du 1er janvier 2017. Les agents des services techniques communaux n'y suffisent pas.

Heureusement, des bénévoles agissent.

Régulièrement Jean-Pierre et Evelyne traquent les mauvaises herbes.

Dans la première quinzaine d'octobre, vous aurez pu remarquer que les allées « se nettoyaient ». C'est grâce à l'intervention bénévole de Jean-Claude Beauvais qui bine, ratisse, ramasse les « mauvaises herbes »....Il nous explique : « Je viens deux fois par an : fin avril et mi-septembre . Je travaille tous les matins, la remise au propre des allées du cimetière me demande environ 3 semaines. J'aime bien cette activité. Ce serait d'autant plus facile et agréable si d'autres personnes se joignaient à moi ». Merci Jean-Claude et un appel est lancé pour vous venir en aide !



Les écrits des groupes étant libres, ils n'engagent que leurs auteurs.

VIMY AVEC VOUS Majorité municipale

Christian SPRIMONT

Merci aux directeurs, enseignants, parents et à tous les élèves et anciens élèves de la République présents le 16 octobre 2023 lors de l'hommage rendu avec compassion et respect à Dominique Bernard, professeur au lycée Gambetta, assassiné trois ans après Samuel Paty.

Le rôle le plus important des parents est de protéger leurs enfants : les protéger de la violence, de l'insécurité, des risques de toutes sortes et de l'intolérance. Pour les enseignants, ce rôle est leur premier devoir et certains l'assurent, de nos jours, au péril de leur vie. Transmettre des savoirs, faire de nos enfants des citoyens éclairés, responsables et outillés pour faire société dans le vivre ensemble, voilà la plus noble des missions. Nous devons la protéger à tout prix.

Nous restons vigilants et intransigeants face à tout signe d'intolérance, de mépris, ensemble nous nous insurgons contre tous les actes de barbarie.

VIMY AVENIR

Lors du **Débat d'Orientation Budgétaire**, il a été annoncé la diminution, voire à minima la maîtrise de la masse salariale. Jusqu'à aujourd'hui les multiples délibérations des Conseils Municipaux modifient le tableau des effectifs mais n'informent pas sur son impact budgétaire.

Nous savons que le budget des communes est de plus en plus contraint et que la masse salariale est un poste de dépenses conséquent à Vimy.

Au Conseil Municipal du 28 septembre, nous avons demandé de nous communiquer les montants affectés à cette dépense budgétaire et pas uniquement la présentation des ouvertures et des fermetures de postes. Suite à notre interpellation, le Maire doit nous transmettre les chiffres au prochain Conseil Municipal.

Ce poste va immanquablement augmenter, **alourdir fortement les dépenses de fonctionnement**.

Compte tenu du contexte économique & social, de l'inflation, des dépenses non budgétisées cela va **peser lourdement sur le budget de la commune**.

VIMY AVENIR

Texte rédigé le 09/10/2023

Le site internet est opérationnel même si certaines pages sont encore à remettre à jour. Nous vous tiendrons au courant des opérations et événements à venir directement : par l'application **citykomi**, sur facebook **@villedevimy** ou sur le site de la ville : <https://www.ville-de-vimy.fr>



AGENDA

Festivités :

Du samedi 25 au dimanche 26 novembre 2023 : Marché de Noël organisé par "Vimy Events" à l'espace Nelson Mandela (samedi : 10h-20h et dimanche : 10h-18h)

Samedi 25 novembre 2023 : Fête de la Sainte-Barbe - dès 18h déambulation sonore et lumineuse, spectacle de "Ch'ti Aimé", exposition "corons" de Patrick Devresse , repas et soirée dansante (informations et réservations à venir).

Dimanche 3 décembre : Théâtre "Stanis le Polak" à 17h salle des fêtes Fernand Tirtaine

Samedi 9 décembre 2023 : Téléthon (programme à venir)

Mi-décembre : Distribution des colis aux personnes de plus de 80 ans et aux personnes bénéficiaires du CCAS

Lundi 18 et mardi 19 décembre (le matin) : Spectacle de Noël pour les écoles maternelles

Mardi 19 décembre : Spectacle de Noël "ECOLORIGOLO" dès 18h à la salle des fêtes Fernand Tirtaine - " Le capitaine Kraddock passe son temps à tout jeter par-dessus les bords de son navire : emballages, bouteilles, vieux filets..."

Comment le mousse Tik, la sirène Ilyaqua et les spectateurs vont-ils pouvoir arrêter cette pollution ?

Vendredi 22 décembre : Distribution de coquilles dans les écoles, dès 16h45 visite du Père Noël au balcon de la mairie.

Dimanche 31 décembre : Soirée de Nouvel An organisée par Maestruck Gourmet et l'association "Mise en Scène" dès 19h30 à la salle des fêtes (sur réservation) .

Dimanche 21 janvier : Cérémonie des vœux, à 11h à la salle des fêtes Fernand Tirtaine.

**Nous souhaitons la bienvenue à
M. et Mme Renard nouveaux gérants
du Carrefour Contact
rue Saint-Nazaire.**

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 8h à 20h
et le dimanche de 8h30 à 13h.



**Nous souhaitons la bienvenue à l'agence
d'architecture "ARCHITECTONI"**

15 place de la République à l'étage.

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h
et le vendredi jusqu'à 17h



ÉTAT CIVIL - DÉCÈS

- Bernadette CUVELLIEZ née LECLERCQ - le 28 juin 2023
- Zélie DORE née DELOFFRE - 10 juillet 2023
- Alain COLLIGNON - 13 août 2023
- Hélène BELLIART née GILLIOT - 27 septembre 2023
- Claude ZYCHE - 28 septembre 2023
- Sophie BROZDA née BARSKI - 28 septembre 2023
- Hélène NOWAK née WISNIEWSKI - 2 octobre 2023
- Evelyne DELESPINE née BRENDLEN - 10 octobre 2023
- Arlette BOURICHE née TAVERNIER - 20 octobre 2023
- Magalie NIEWRZOLL - 21 octobre 2023
- Odette VAN OVERMEIRE née LANDSMEERE - 25 octobre 2023
- Eugénie ROUSSEL née MONIER - 5 novembre 2023

LENS-LIÉVIN AGGLOMÉRATION
9-9BIS OIGNIES

FESTIVAL DE LA SAINTE BARBE

6^{ème} ÉDITION
ARTS ET FEU

LES ÉTINCELLES DE LA SAINTE BARBE À VIMY

« VIMY A BONNE MINE III »

EXPOSITION PHOTOS « CORONS » DE PATRICK DEVRESSE

• du 18 au 25 Novembre
espace Jacques Prévert

DÉAMBULATION SONORE ET LUMINEUSE

• le 25 Novembre
dans les rues de Vimy
dès 17 h 15 rassemblement à l' espace Jacques Prévert
dèpart à 18 h

SPECTACLE DE « CH'TI AIMÉ »

• le 25 Novembre
salle des fêtes Fernand Tirtaine
de 21 h à 22 h

SOIRÉE FESTIVE

• le 25 novembre
salle des fêtes Fernand Tirtaine
dès 22 h



DU 24 NOV. ► AU 03 DÉC. 2023 **GRATUIT**

FESTIVALDELASAINTEBARBE.COM • f @ in

